

ACTIONS DE GRACES.

RIVIÈRE-QUELLE.—Mardi, 18 janvier dernier, Philippe Lamarre, âgé de 21 ans, était sorti pour aller chercher un voyage d'eau. C'était par une tempête violente, il soufflait un vent de rage. Il a perdu le chemin qui conduisait à sa demeure et il s'est égaré dans les champs. Il a été 3 heures et quarante minutes exposé aux intempéries de la saison. Ce qu'il a enduré dans ce temps est impossible à décrire. Il faisait un froid de 12 degrés. Allait-il geler vivant, ou réussirait-il à conserver la chaleur de la vie dans ce corps épuisé par la fatigue d'avoir marché dans la neige jusqu'à la ceinture ? Il aurait abandonné la lutte, si le souvenir de la bonne sainte Anne ne fût venu relever son courage. Le jeune Lamarre qui avait ses habits gelés sur lui, sentait le froid pénétrer jusqu'aux os, son sang se figeait dans ses veines. Il avait la figure et les mains ainsi que les poignets gelés ; il se sentait si engourdi qu'il ne pouvait plus remuer lorsqu'un de ses oncles et un ami sont arrivés près de lui après l'avoir cherché 3 heures. Le père et la mère avaient promis une messe à sainte Anne, car ils attribuent le salut de leur enfant à la protection de cette grande Sainte. Qu'elle soit donc louée et bénie sur la terre !

UN ABONNÉ.

STE-MÉLANIE.—Mme Vve Asselin remercie sainte Anne pour la guérison de sa jeune enfant, Parmélia, âgée de onze ans, qui, il y a un an, lorsqu'elle était au couvent, fut prise de douleurs névralgiques dans une jambe. Ces souffrances étaient tellement fortes qu'il était impossible de toucher à ce membre malade sans arracher des cris de douleur à l'enfant, qui fut ramenée à sa mère. Un médecin la soigna. Il espérait bien la guérir, mais en lui faisant subir une opération à laquelle la mère et l'enfant n'osaient consentir. Dans cette extrémité Mme Asselin s'adressa à notre grande Thaumaturge. Elle demanda aux bonnes sœurs de Sainte Anne à Saint-Ambroise de Kildare, de vouloir